

<p>Parcours : Arts Plastiques</p> <p>Référent disciplinaire : Thierry FROGER tfroger@uco.fr</p> <p>Module de formation mutualisée : 300 heures sur les 2 années de master</p>	
--	---

Calendrier de la formation : calendrier unique de formation fixé par le réseau des ISFEC. Ce calendrier comprend des temps de formation synchrone (distanciel et présentiel) et asynchrone.

Prérequis :

- Avoir validé un cursus universitaire en arts plastiques de niveau L3 ou équivalent.
- Avoir une pratique plastique personnelle et diversifiée
- Avoir des connaissances solides en culture artistique (histoire de l'art et art contemporain)

Description du parcours :

- Mobiliser des connaissances disciplinaires en pratique plastique et en culture artistique pour construire une réflexion problématisée.
- Comprendre et formuler les enjeux artistiques des œuvres plastiques.
- Renforcer sa pratique et l'ouvrir à tous les médiums (dessin, peinture, volume, photo,...) pour mettre l'élève de collège et de lycée en situation d'apprentissage à travers une pratique réflexive.
- Construire des modalités d'apprentissages propres aux arts plastiques : pratiquer, verbaliser, découvrir des œuvres.
- Comprendre et mettre en œuvre les textes institutionnels, concevoir une programmation, des scénarios pédagogiques de séances et de séquences et des activités destinées à développer des compétences artistiques et plastiques.

Matériel nécessaire pour suivre la formation à distance :

- Ordinateur avec bonne connexion, webcam, bonnes conditions de prise de son et réception (casque ou micro externe)
- Matériel nécessaire à la pratique (feuilles, crayons, peinture, appareil photo, outils divers, matériaux pour produire en volume, etc.)
- Un espace pour la pratique (à domicile ou dans l'institut de formation).

Précision sur les modalités d'enseignement :

- Synchrone : configuration bi-modale, étudiants angevins en présentiel, étudiants autres ISFEC en classe virtuelle. Huit sessions dans l'année de M1 fixées par le calendrier national.
- Asynchrone : modalité de classe inversée ou exercices à réaliser + retour des formateurs.
- Regroupement : présentiel à Angers, selon le calendrier national. Pour l'année universitaire prochaine, 2 temps sont prévus :
 - du 25 au 29 octobre 2021
 - du 21 au 23 février 2022.

Organisation et programmation prévisionnelle :

Il s'agit là d'un programme encore en construction et donc susceptible d'être modifié.

Il permet néanmoins de saisir l'esprit dans lequel est envisagée cette formation.

Chaque regroupement en présentiel ou synchrone est organisé autour d'une grande question du champ des arts plastiques (couleur, matière, espace, etc.) qui sera travaillée de manière croisée en culture artistique, en pratique plastique et en didactique. L'objectif est de donner une cohérence à ces différents temps de formation, d'articuler les connaissances et les compétences dans ces trois domaines et de préparer aux épreuves du concours (écrits 1 et 2, oral 1).

Dans le tableau ci-dessous, les cours synchrones apparaissent en vert et ceux en présentiel (regroupements nationaux à Angers en jeune). Entre chacune de ces sessions*, des temps de travail en asynchrone seront proposés (travaux préparatoires, découvertes d'exposition, lectures, etc.).

Mardi 14, mercredi 15, jeudi 16 septembre	INTRODUCTION
Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 octobre	1 – LA COULEUR
Semaine du 25 au 29 octobre	EXPOSER (exposer des œuvres, exposer sa pensée, ses projets dans un carnet, sur une planche, etc.)
Mardi 9 et mercredi 10 novembre	2 – LA FORME
Mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 décembre	3 – L'ESPACE
Mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 janvier	4 – LA MATIERE
Lundi 21, mardi 22, mercredi 23 février	LA PRATIQUE & L'ARTISTIQUE (l'artistique dans la pratique de l'élève et de l'étudiant)
Mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8 avril	5 – LE CORPS
Mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 avril	6 – LE TEMPS
Mardi 7 et mercredi 8 juin	7 – LA LUMIERE

* Exemple d'activités pour une session autour d'une question : atelier de pratique exploratoire, cours de culture artistique, travail sur les programmes d'enseignement en vigueur, analyse d'œuvres, propositions plastiques, constructions de séances d'enseignement, analyse de travaux d'élèves (en lien avec stages), etc.